

Toulouse, le 21 août 2024

Décision prise par le Président de Réseau31

n°DP 297-2024

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 et notamment l'article 13-2 ;

Vu la délibération du Conseil syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical en date du 11 décembre 2023 et notamment la délégation n°A3-17 ;

Vu la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L123-1 et suivants relatif aux champs d'application et objet de l'enquête publique ;

Considérant que les compétences assainissement collectif eaux usées ont été transférées par la commune de Nailloux à Réseau31 ;

Considérant la convention du 06 juin 2023 conclue entre Réseau31 et la commune de Nailloux afin d'établir la révision de son schéma directeur des eaux usées et de son zonage d'assainissement ;

Considérant le schéma directeur eaux usées établi par Réseau31 ;

Considérant l'avis favorable du 25 mars 2023 de la commune de Nailloux relatif au projet de zonage de l'assainissement eaux usées ;

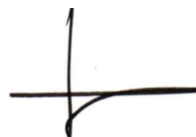
Considérant la dispense d'évaluation environnementale n°2024DKO36 de la MRAe en date du 25 juillet 2024, relative au projet de zonage de l'assainissement des eaux usées de la commune de Nailloux ;

Considérant la procédure d'enquête publique unique de la révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Nailloux ;

décide

Article 1 : de valider le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Nailloux ;

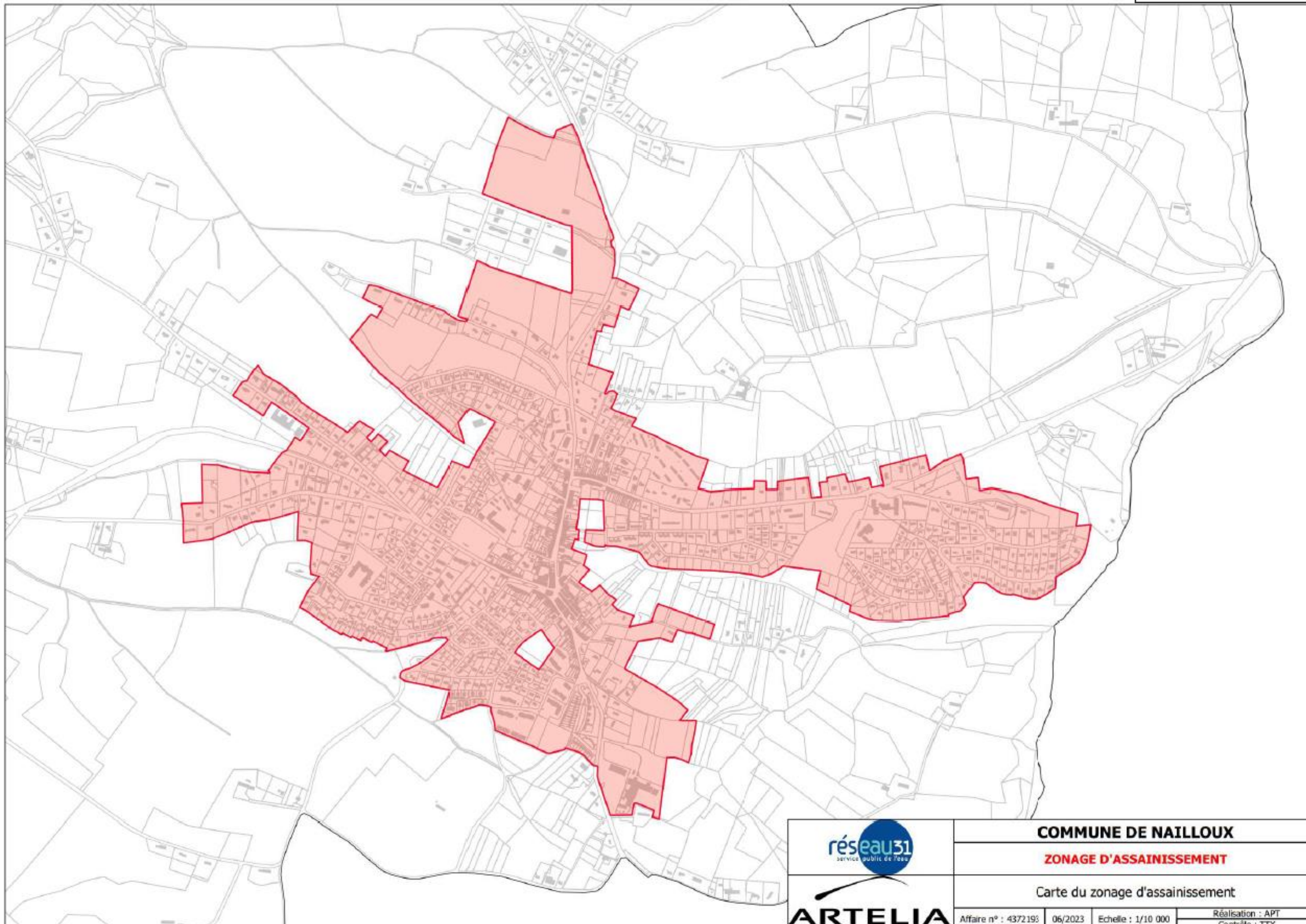
Article 2 : de soumettre ce projet de zonage d'assainissement eaux usées à enquête publique.



Jean-Louis REMY

Vice-Président

Annexe(s) : zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Nailloux




service public de l'eau



COMMUNE DE NAILLOUX			
ZONAGE D'ASSAINISSEMENT			
Carte du zonage d'assainissement			
Affaire n° : 4372193	06/2023	Echelle : 1/10 000	Réalisation : APT Contrôle : TTX